

Les événements passés et à venir sur Tesson

Les événements des associations

Le Foyer Rural de Tesson vous informe de ses prochaines manifestations :

- Un Super Loto les vendredi 8 mai, samedi 9 mai (ouverture à 18 heures 30) et dimanche 10 mai (ouverture à 12 heures 30) à la salle-des-fêtes de Préguiillac ;
- La brocante annuelle, qui aura lieu le dimanche 7 juin sur le terrain de football ;
- La seconde édition de la fête d'été "Viens Jouer Tes Sons !" qui aura lieu le samedi 4 juillet sur le terrain de football.

Par ailleurs, l'Association des Parents d'Élèves de Tesson - Rioux tiendra la kermesse des écoles le vendredi 19 juin 2026 à l'école de Tesson.

Retour sur les 35 ans de la médiathèque de Tesson

Cette année, notre médiathèque célèbre ses 35 ans d'existence. Pour marquer l'événement, une animation a été organisée à la salle multi-activité le samedi 28 mars dernier, agrémentée d'une exposition. Ce lieu emblématique de la commune est tenu avec enthousiasme par Lydie YONNEAU, assistée d'une équipe de bénévoles dont l'engagement est précieux. **Nous rappelons que ses services sont intégralement gratuits.**

L'accès à la culture a toujours été une priorité pour les équipes municipales qui se sont succédé depuis l'ouverture de ce lieu. Tesson fait partie des rares communes rurales du secteur à disposer d'un tel équipement, par ailleurs animé par un agent communal entièrement dédié à sa gestion. Le renouvellement des collections (livres, jeux, supports multimédia...) est régulièrement effectué avec le concours de la médiathèque départementale.

Toutes les actualités de la médiathèque de Tesson sont à retrouver sur <https://tesson-pom.c3rb.org/> et la page Facebook **Médiathèque Municipale de Tesson**

Moustique tigre : agissons contre sa prolifération !

Le moustique tigre est à présent bien implanté dans notre Département et sa prolifération est favorisée par le changement climatique. Il peut transmettre certaines maladies comme la dengue ou le chikungunya. Cette année, la douceur exceptionnelle du mois de février et les pluies abondantes ont créé des conditions favorables à son développement précoce.

La lutte contre le moustique tigre repose avant tout sur des gestes simples que chacun peut appliquer chez soi. Supprimez régulièrement tous les points d'eau stagnante, même les plus petits : soucoupes de pots de fleurs, arrosoirs, seaux, bâches, jouets, gouttières encombrées... Pensez également à entretenir les piscines et à fermer hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie.

Sans eau stagnante, pas de moustiques ! Chaque geste compte pour limiter sa prolifération.

* * *

Pour rester informé(e)s des actualités de la commune en temps réel, retrouvez-nous sur l'application Smartphone INTRAMUROS Et <https://www.mairie-tesson.fr/>

La lettre municipale de Tesson
Comité de rédaction : L. MORICHON, M. FAVRIAU,
J. DUBOIS, L. ETOURNEAU, T. CALLEDE, J. PIERRE-
LATREUILLE, A. LE MARC, E. DARRY

Mairie de Tesson
2, place Monconseil | 17460 TESSON
Tél : 05 46 91 60 24 | Mail : mairie@mairie-tesson.fr



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Édité

Printemps 2026

Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, je souhaite vous adresser mes sincères remerciements après le résultat des élections municipales du 15 mars 2026. Je vous remercie de nous avoir renouvelé votre confiance. Elle nous honore et surtout, elle nous engage.

Ce nouveau mandat s'ouvre avec une équipe renouvelée, enrichie de nouvelles compétences et d'une jeunesse indispensable pour aborder les défis à venir avec énergie, idées neuves et pragmatisme. C'est un bel équilibre entre expérience et élan. C'est exactement ce qu'il nous faut pour continuer à faire avancer Tesson.

Au cours du mandat précédent, nous avons tenu les objectifs annoncés durant la campagne des élections municipales de 2020. Nous sommes également allés au-delà. Nous avons saisi de nouvelles opportunités. Parmi ces réalisations marquantes, citons l'accompagnement à la création du magasin "Revivetoys", l'extension du pôle médical et le soutien à l'installation d'un cabinet dentaire. Il s'agit de trois avancées concrètes et pleinement inscrites dans l'ère du temps : revitalisation commerciale, transition écologique, diversification des services de santé.

Nous allons continuer dans cet état d'esprit : avancer, concrétiser et saisir les bonnes opportunités quand elles se présentent. Nous aurions pu vous servir une pluie de promesses, celles qui brillent lors des campagnes et s'éteignent souvent après. Nous avons préféré rester sobres, réalistes et conserver cette capacité de vous surprendre par des résultats plutôt que des slogans. Plusieurs projets structurants sont déjà dans les cartons. Nous y travaillons depuis plusieurs années. Aujourd'hui, les conditions ne sont pas encore réunies pour les lancer comme nous le souhaitons, mais nous espérons pouvoir vous en dire davantage dès que possible.

Je tiens également à remercier chaleureusement mes adjoints et l'ensemble du conseil municipal pour la confiance qu'ils m'ont accordée et pour leur engagement à mes côtés dans la conduite de ces projets. Rien de durable ne se fait seul. Une commune avance quand son équipe municipale avance unie et dans la même direction. Je suis convaincu que cette nouvelle équipe permettra à Tesson de franchir un nouveau palier dans son développement. Le cap est fixé, l'énergie est là. Au travail et en avant, Tesson !

Bien cordialement,
Laurent Morichon

L'équipe municipale vous informe !

Le commencement de ce nouveau mandat est l'occasion de rappeler à chacun les différents moyens mis en oeuvre par notre commune pour vous informer régulièrement de l'action municipale. La commission Information - Communication a ainsi validé quatre outils se complétant dans leurs objectifs et utilisation :

1. **Le bulletin municipal**, paraissant chaque début d'année, vous informe exhaustivement sur l'action municipale réalisée au cours de l'année écoulée et ouvre la parole aux acteurs du territoire (direction de l'école, associations, entreprises...)
2. **La lettre municipale**, paraissant une ou deux fois durant l'année, relaie le bulletin municipal en maintenant un fil d'informations au cours de l'année, en vous communiquant les événements et autres manifestations
3. **Le site Internet** vous offre un support fixe d'informations essentielles sur la commune (services municipaux, commerces, artisans...) ainsi qu'une information continue par le biais d'un fil d'actualités alimenté en permanence
4. **L'application "Intramuros"**, connectée au site Internet, vous offre une information en temps réel sur la vie de la commune et vous communique les informations les plus importantes et urgentes (alertes préfectorales...)

Nous vous rappelons que ces quatre canaux constituent les seuls supports de communication officielle de la mairie, vous offrant une information vérifiée, fiable et transparente. Face au climat grandissant de désinformation et de commentaires permanents, nous avons décidé de ne pas créer de canal de communication sur les réseaux sociaux.

Aussi, nous vous recommandons de lire toute information officielle en provenance de ces derniers avec la plus grande prudence. **Nous vous invitons à privilégier la consultation de l'application "Intramuros" pour prendre connaissance des informations les plus urgentes.**

Bilan des élections municipales 2026

Fin de la période de réserve électorale

Cette année, vous n'avez pas trouvé de bulletin municipal dans votre boîte-aux-lettres. Non, ce n'est pas un oubli de notre part. En effet, nous n'avons pas pu vous délivrer ces informations habituelles car nous devons respecter une période de réserve liée aux élections municipales du mois de mars.

Nous avons donc fait le choix de différer la parution d'un nouveau bulletin municipal plutôt que de publier un document incomplet. Cette lettre municipale constitue une étape de rattrapage jusqu'à la parution d'un futur bulletin en début d'année prochaine, dans lequel nous aurons plaisir à vous faire part des informations les plus complètes sur la vie de notre commune.

Résultat des élections municipales 2026 sur Tesson

Les élections municipales du 15 mars dernier ont été un temps républicain et démocratique pour notre commune, au cours duquel les élus municipaux ont eu le plaisir de vous retrouver le temps d'un bulletin de vote glissé dans l'urne. En voici les résultats ci-dessous.

Liste des candidatures	Tête de liste	Inscrits	Exprimés	Blancs et nuls	Sièges conseil municipal	Sièges conseil communautaire
TOUS ACTEURS POUR CONSTRUIRE L'AVENIR	Laurent MORICHON	980	449 45,8 %	36 3,7 %	15	2

Conformément à ces résultats, il n'y a pas eu lieu d'organiser un second tour.

Entretien nos voiries suite aux intempéries hivernales

Cet hiver, nos voiries communales ont particulièrement souffert, entre une pluviométrie record et un épisode neigeux exceptionnel. Nous avons veillé à intervenir rapidement pour résorber les dégradations les plus visibles.

Nous avons également dû intervenir en urgence au lieu-dit "Le Maine Lamy" pour protéger une habitation d'un épisode de ruissellement pluvial qui n'avait alors jamais été connu dans ce secteur, preuve du caractère exceptionnel des conditions météorologiques de cet hiver.

Ces événements nous incitent à anticiper l'intensification de ces aléas météorologiques au cours des années à venir, sous l'effet du changement climatique. Toutes les précautions sont désormais à prendre lors de la construction ou de la réhabilitation de bâtiments.

Nous devons également faire en sorte que les eaux de ruissellement puissent s'éliminer le plus rapidement et naturellement possible en limitant l'imperméabilisation des sols et en plantant des végétaux dès que cela est possible.

Nous prévoyons de réaliser de nouveaux travaux au cours de cette année après le vote du nouveau budget primitif, afin d'achever les réparations nécessaires et de prévenir de futures dégradations : dérasements d'accotements de voies, réparations localisées par point-à-temps, curage de fossés, nettoyage de caniveaux... Nous réaliserons ces opérations avec l'aide du Syndicat Départemental de la Voirie.

L'amélioration de l'éclairage public

Le Syndicat Département d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) nous accompagne actuellement vers la modernisation des dispositifs d'éclairage public de la commune. Le remplacement des ampoules actuelles par des dispositifs LED permettra de réduire de 60 % la consommation énergétique liée à l'éclairage public de Tesson. Afin de compléter les points d'éclairage existants, des candélabres solaires seront installés dans les secteurs souffrant d'un manque de sécurité.

Création d'une plate-forme de collecte des déchets verts

Au regard des difficultés d'accès à la déchèterie de Gémozac relatives par nombre d'entre vous, notre commune envisage la création d'une plate-forme de collecte de déchets verts. Il s'agirait ainsi de délester la déchèterie de Gémozac tout en offrant un nouveau service de proximité auprès des habitant(e)s de Tesson.

Nous prévoyons la réalisation d'une opération annuelle de broyage des déchets ainsi collectés, suivie d'une possibilité de redistribution des sous-produits de broyage (paillages, compost). Ce service sera strictement encadré afin d'éviter tout risque de dérive d'utilisation et de détournement de l'usage du site. Nous vous tiendrons informé(e)s dès que possible des modalités de mise en oeuvre de ce service après vous en avoir confirmé la mise en place effective.

Déploiement de la Fibre Optique : ce qu'il faut savoir

Le déploiement du réseau Fibre Optique est à présent terminé sur notre commune. La majorité des habitations est à présent raccordée. Néanmoins, nous devons rappeler aux retardataires que les demandes individuelles d'un nouveau raccordement, bien que demeurant possibles, **deviendront payants à terme**, pour des coûts susceptibles de s'avérer importants en fonction de la situation du logement à raccorder.

Il convient également de retenir que **l'arrêt du réseau cuivre par lequel transite l'ADSL est programmé pour 2030**. Après cette date, les logements non raccordés n'auront plus accès à Internet. Les services associés tels que le téléphone fixe seront inaccessibles. Nous vous conseillons donc de ne pas tarder à réaliser les démarches appropriées auprès de votre opérateur de téléphonie et Internet dans le cas où vous ne disposeriez pas encore d'un raccordement à la Fibre Optique.

Ce terrain est solidaire d'une maison ancienne que nous avons achetée au cours du précédent mandat avec le concours de l'Établissement Public Foncier.

Il comprendra huit futures maisons individuelles qui seront établies sur des lots de surface réduite. Ces maisons "clé en main" seront proposées à des prix fixés en-deçà du marché actuel, sous conditions d'acquisition préalablement définies par la commune.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s des suites de ce projet dès que nous le pourrons.

La poursuite du développement de l'offre locative

Les acquisitions menées au cours du précédent mandat, avec le soutien de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, ont permis à notre commune de rénover entièrement et mettre en location deux logements anciens dégradés situés impasse des Glycines au lieu-dit "Chez Revillé".

Ces rénovations ont permis de redonner une image attrayante au secteur et d'accueillir deux nouvelles familles sur la commune, dont les enfants sont scolarisés au sein des écoles de Tesson et Rioux.

Deux maisons supplémentaires restent en attente de rénovation dans l'impasse des Glycines et dans la ruelle de la Mairie, à proximité de l'église et la mairie. Là encore, il s'agit de biens dont l'état de dégradation avancé a justifié la décision du conseil municipal de les acquérir. Ces travaux sont menés conjointement par les agents municipaux ainsi que plusieurs artisans locaux.



Poursuite de travaux divers et achat d'équipements

Un nouveau point de défense incendie

Afin de tendre vers le respect du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie, qui impose notamment que toute habitation isolée soit située à moins de 500 mètres d'un dispositif de lutte contre les incendies, nous prévoyons d'équiper le lieu-dit "Chez Charruau" d'une nouvelle citerne d'une capacité de 60 mètres³ d'eau. Cette dernière permettra de protéger les habitations du village ainsi qu'une exploitation agricole.

Nous n'avons pu envisager une alternative en raison de contraintes techniques. En l'occurrence, l'insuffisance du débit du réseau d'eau potable dans ce secteur n'a pas permis l'installation d'un poteau de défense incendie répondant aux normes de débit attendues par la réglementation.

Le renouvellement des pare-terres fleuris

Au début de ce printemps, nous avons procédé à la restauration de plusieurs pare-terres végétaux autour de la mairie et de l'office notarial afin d'embellir les paysages du bourg.

Nous en avons profité pour choisir des végétaux résistants à la sécheresse afin de réduire les contraintes futures d'entretien et de consommation d'eau.

Nous entendons poursuivre cet effort de fleurissement et de végétalisation du bourg en poursuivant la restauration des pare-terres situés le long de l'avenue de Saintonge (RD 6).



L'avenir de notre école, un sujet brûlant d'actualité

Notre désaccord concernant le projet de fermeture d'une classe sur le RPI Tesson - Rioux

Qu'elle n'a pas été notre surprise d'apprendre que le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Tesson - Rioux figurait sur la liste des fermetures de classes envisagées par le Ministère de l'Éducation Nationale pour la prochaine rentrée scolaire, alors même que les inscriptions ne sont pas encore ouvertes et que cette perspective repose, à ce stade, sur des estimations que nous jugeons inexacts et prématurées.

Cette annonce est, pour nos deux communes, profondément incompréhensible et injuste. Elle méconnaît à la fois la réalité du terrain et les incertitudes qui demeurent sur les effectifs scolaires futurs. Elle ignore également les efforts constants engagés depuis ces dernières années par nos deux équipes municipales pour maintenir l'attractivité de notre territoire et y accueillir de nouvelles familles.

Face à cette situation, nous avons réagi immédiatement. Les élus de Tesson et de Rioux, réunis avec les directrices des écoles et la présidente du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) Tesson - Rioux, ont décidé d'adresser sans délai un courrier commun à l'Inspection Académique afin d'exprimer leur opposition claire à une décision aussi prématurée.

Nous avons rappelé qu'il était pour le moins hasardeux de prononcer une fermeture, avant même la fin des inscriptions, alors que l'évolution des effectifs peut encore changer de manière significative d'ici la rentrée scolaire prochaine.

Dans le même temps, nous avons sollicité l'appui de nos élus nationaux. Notre sénatrice Corine IMBERT et notre sénateur Daniel LAURENT sont intervenus sans attendre auprès de l'Inspection Académique pour soutenir notre démarche. Nous les remercions sincèrement pour leur réactivité et leur engagement à nos côtés.

Soyons lucides. Ce combat sera difficile dans un contexte général marqué par la dénatalité et les réductions de moyens financiers qui affectent l'ensemble des territoires ruraux. **Cependant, nous refusons que des décisions aussi lourdes de conséquences soient prises sur la base de projections aussi incertaines**, sans tenir compte de la dynamique réelle de développement de nos communes.

Depuis plusieurs années, à Tesson, nous menons une politique résolue dans ce sens. En matière de logement, de nombreux efforts ont été engagés : création de lotissements, développement du parc de logements locatifs, soutien à l'accès à la propriété et à l'installation de jeunes ménages.

Parallèlement, nous renforçons sans relâche l'attractivité de notre territoire par le développement des services et des équipements : pôle médical, cabinet dentaire, commerces de proximité, bar-restaurant, amélioration de la sécurité dans le bourg...

L'école n'est pas un simple indicateur statistique ! Elle est un pilier de la vie communale, un facteur d'attractivité pour les familles et un élément essentiel de l'avenir de nos communes rurales. Aussi, fragiliser aujourd'hui nos écoles serait adresser un très mauvais signal à tous ceux qui font le choix de venir vivre et construire leur avenir sur nos communes.

Nous réaffirmons donc avec force notre total désaccord avec cette fermeture envisagée. Nous restons pleinement mobilisés pour défendre notre école, nos enfants et l'avenir de notre territoire.

Nos actions pour améliorer et défendre notre école

Au cours de notre précédent mandat, de gros efforts d'investissement ont été réalisés afin de moderniser les locaux de l'école, à la fois sur le plan de la sécurité et du confort de ses usagers. Cette dynamique va se poursuivre au cours de notre nouveau mandat en dépit du signal négatif envoyé par l'Inspection Académique au sujet de la fermeture annoncée d'une classe au sein du RPI Tesson - Rioux.

Nous allons désormais mettre un accent particulier sur le volet de l'efficacité énergétique des bâtiments, qui s'impose à nous dans le cadre de la réglementation. Celle-ci impose que les bâtiments de l'école, dont la surface cumulée est supérieure à 1 000 mètres², réduisent leur consommation d'énergie de l'ordre de -40 % par rapport à la situation actuelle.

Pour cela, nous vous avons fait part de notre projet de changement du système de chauffage des bâtiments, s'agissant aujourd'hui d'une chaudière fioul qui présente des risques récurrents de panne ainsi qu'une forte consommation énergétique. Face au coût élevé des travaux de remplacement de cette chaudière par un système plus performant, nous avons sollicité par deux fois des subventions auprès de l'État, du Département et de la Région, sans succès.

Toutefois, nous avons pu obtenir un financement partiel au titre du "Fonds Vert" de l'État en 2025. Nous entendons en tirer profit en mettant en place des solutions techniques intermédiaires d'isolation énergétique des locaux, tout en espérant obtenir de nouvelles subventions au cours des années de ce nouveau mandat afin de remplacer définitivement l'actuelle chaudière.

Parallèlement, la nouvelle équipe municipale entend réfléchir à la réalisation d'un projet de "cour oasis" avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Ce dernier consiste dans la désimper-méabilisation partielle des sols et la réintroduction de végétaux afin d'améliorer le confort printanier et estival du site. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s des suites de cette réflexion.

Ainsi, nous n'entendons pas relâcher nos efforts pour garantir la pérennité de notre école, tout en poursuivant un objectif nécessaire de transition énergétique et écologique de nos équipements publics face à l'urgence de la lutte contre le changement climatique. **Cette bataille s'engage avec une issue incertaine mais nous devons rester combattifs !**

L'étoffement de nos services de santé

L'agrandissement du pôle médical

Ainsi que vous avez pu le constater, les travaux d'agrandissement du pôle médical se déroulent normalement et rapidement. Ce planning, respecté, permettra une mise en service des nouveaux locaux début septembre.

Le site du pôle médical, bien doté en stationnements, immédiatement proche de la pharmacie et offrant des conditions d'accessibilité optimales, s'avère attractif. Il participe à présent grandement à la notoriété de notre commune.

Plusieurs professionnels de santé ont d'ores-et-déjà contacté la mairie pour envisager une installation dans ces nouveaux locaux.

Nous entendons varier les spécialités d'ores-et-déjà installées dans les bâtiments actuels et espérons accueillir un nouveau médecin généraliste avec le concours du Docteur MOINET déjà en place. À terme, nous espérons ainsi accueillir une dizaine de praticiens différents dans cet équipement à présent devenu majeur dans le paysage de notre commune.



Le pôle médical

L'installation de dentistes

L'installation de deux dentistes, dans des locaux neufs, à l'entrée du bourg près de l'aire de covoiturage et du salon de coiffure, constitue une opportunité majeure. Ce projet est financé directement par les praticiens. Au cours du précédent mandat, le conseil municipal a choisi de soutenir leur installation par la cession d'un terrain communal à un prix proche de l'euro symbolique.

Les travaux se déroulent normalement, pour une ouverture en septembre. Les habitant(e)s de Tesson seront prioritaires pour la prise des premiers rendez-vous. Nous vous informerons dès que possible de l'effectivité de ce service.

Il vous faut pour le moment patienter encore quelques semaines. N'hésitez pas à suivre l'évolution de ce projet en suivant le compte Instagram **@le_cab_tesson** animé par ses deux dentistes initiateurs.



Le futur cabinet de dentistes

L'installation d'un nouveau défibrillateur

Afin de renforcer la sécurité de tous et d'assurer le respect de la réglementation en vigueur, notre commune va procéder à l'installation d'un nouveau défibrillateur à l'entrée extérieure du pôle médical. En effet, certains établissements recevant du public, de par leur nature et importance, doivent être équipés par de tels appareils.

Pour rappel, un défibrillateur est d'ores-et-déjà en place à proximité de la mairie. Nous procéderons prochainement à son déplacement à l'entrée de la salle multi-activités afin de garantir son accessibilité conforme à la réglementation.

"La Toque Charentaise" s'installe au cœur de la commune

Le réaménagement intégral de l'ancien "Café de la Gare", situé au cœur de notre bourg, s'est achevé l'an dernier pour une ouverture qui s'est déroulée le jeudi 4 septembre 2025.

Exploité par le chef Loïc BLAIN et son équipe, cet établissement s'installe progressivement dans le paysage de notre bourg et contribue à son animation au quotidien, en offrant un lieu de convivialité supplémentaire aux habitant(e)s de Tesson.

Outre ses services de restauration, le lieu offre également un espace de co-working et d'accueil d'événements d'entreprises permettant à la commune d'entretenir son attractivité locale. Nous sommes à la fois fiers et soulagés d'avoir pu mener ce projet à son terme, majeur par ses aspects financiers et techniques, et qui était au cœur de notre mandat 2020-2026.

Les principaux financeurs de cette opération ont été l'État (450 000 €), le Département de la Charente-Maritime (180 000 €) et la Région Nouvelle-Aquitaine (100 000 €), pour un projet avoisinant un total de 900 000 €. Quant à notre commune, celle-ci a apporté une somme de 150 000 €. Celle-ci est aujourd'hui financée essentiellement par le loyer perçu auprès de l'exploitant.

Le développement de l'offre en logements

Garantir un accès au logement pour tous

Nous avons poursuivi une politique active de développement de l'offre en logements au cours du précédent mandat. Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre commune.

Accueillir de nouvelles familles sur Tesson, c'est pérenniser l'attractivité et le dynamisme de notre commune. C'est également soutenir la vitalité de notre école, dans le contexte d'une baisse des effectifs scolaires sur l'ensemble du territoire.

Malheureusement, les difficultés d'accès au logement ne font que s'accroître pour les ménages, en particulier les plus jeunes. Pour desserrer l'étau de cette contrainte, il nous faut mettre en œuvre de nouvelles solutions.

À l'occasion du lotissement "Les Maraîchers" porté par la commune, le conseil municipal s'est ainsi prononcé pour la mise en place de deux lots destinés aux jeunes ménages, selon un tarif préférentiel et sous conditions particulières. Ceux-ci ont rapidement été vendus. **Il demeure aujourd'hui trois lots disponibles à la vente. N'hésitez pas à diffuser cette information autour de vous !**

Un nouveau projet orienté vers les jeunes ménages primo-accédants

La commercialisation du lotissement "Les Maraîchers" est presque terminée. Le conseil municipal réfléchit à la création d'un nouvel ensemble de logements entièrement réservé aux jeunes ménages primo-accédants sur un terrain situé au lieu-dit "Chez Revillé".



Le lotissement "Les Maraîchers"